Légation des Pays-Bas.

Rome le 21 Avril 1830.

Reg.do af 13 do livro compte.
Roma 24 d'Abril 1830
J. Pinto.

Le Soussigné, Conseiller d'Ambassade chargé d'affaires de Sa Majesté le Roi des Pays-Bas prés le St Siége, a eu l'honneur de recevoir hier la note, datée du 19 Avril, par laquelle Son Excellence Monseigneur Vidigal lui fait connoître qu'Elle a été, le jour là, admise à présenter au Saint Pere les lettres de créance qui l'accreditent de nouveau en qualité d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur du Brésil prés le St Siége.

En priant Son Excellence d'agréer ses remerciemens pour la manière obligeante avec laquelle Elle s'exprime au sujet des relations qui viennent de se retablir entre Elle et le Soussigné, il La prie aussi de croire qu'il en est très flatté et qu'il en sent tout le prix: C'est dans ces sentimens qu'il s'empresse de renouveler à Monseigneur Vidigal les assurances de sa très haute considération.

Germani

à Son Excellence
Monseigneur Vidigal Envoyé
extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur
du Brasil prés le St Siége &c
&c.

à Rome.